

La production de ressources minérales dans les territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Tableau de bord 2022

Dans un contexte de recherche de diminution des consommations énergétiques et de transition écologique, le suivi des matériaux de construction présente un enjeu de taille, notamment dans la volonté nationale de gestion durable des ressources et d'économie circulaire.

Le code de l'environnement s'inscrit d'ailleurs dans cette ambition, puisque l'article L.515-3, modifié par la loi ALUR en 2014, vise à mettre en œuvre une partie de la « stratégie nationale de gestion durable des granulats terrestres et marins et des matériaux de substance des carrières ». Cet article répond ainsi à 3 axes de la stratégie nationale :

- Optimiser la gestion des ressources de façon économe et rationnelle,
- Inscrire les activités extractives dans le développement durable en conciliant les enjeux environnementaux, sociaux et économiques,
- Développer le recyclage et l'emploi de matériaux recyclés

C'est avec ce nouveau cadre réglementaire que la CERC PACA a accompagné la DREAL PACA pour l'élaboration du Schéma Régional des Carrières (SRC) qui est actuellement en phase de consultation pour une approbation prévue en 2023. Ce dernier vise, d'une part, à établir un état des lieux régional de la production de ressources primaires et secondaires, et, d'autre part, à proposer une prospective à 12 ans des futurs besoins en ressources, permettant d'élaborer des scénarios d'approvisionnement et d'actions répondant au mieux à ces nouveaux besoins, tout en préservant les ressources.

La création d'un Observatoire des Matériaux en Provence-Alpes-Côte d'Azur a pour objectifs non seulement de suivre la mise en œuvre du SRC dans les territoires de la région, mais aussi d'apporter un outil d'aide à la décision aux professionnels et décideurs économiques et publics, en centralisant des données régionales cohérentes, partagées et pérennes.

Cette première publication s'inscrit dans cet objectif de suivi et de valorisation des données régionales, afin d'alimenter le futur Observatoire. Elle a été réalisée en valorisant de multiples sources de données, en lien avec les acteurs compétents, notamment la Région qui pilote l'Observatoire régional des déchets et de l'économie circulaire, mais aussi les professionnels. Elle pourra être amendée de nouvelles informations au fil des années.

Sommaire

Les chiffres clés de la filière	p.3
Quelle production pour quels usages ?	p.5
Matériaux de construction	p.7
Minéraux pour l'industrie	p.11
Roches ornementales et de construction	p.12
Indicateurs territoriaux	p.13

L'industrie des matériaux en Provence-Alpes-Côte d'Azur c'est :

152 entreprises sur 371 sites
(en 2019)

Source : Unicem



743 m€ de chiffre d'affaires
(en 2019)

Source : Unicem



4 456 salariés (2021) + 447 intérimaires (ETP - 2021) + 347 jeunes en formations (pour des métiers liés à l'industrie des matériaux en 2021-2022)

Source : ACOSS-URSSAF, DARES, UNICEM, OPCO 2i, Rectorat, CCCA-BTP - Traitement : Réseau des CERC



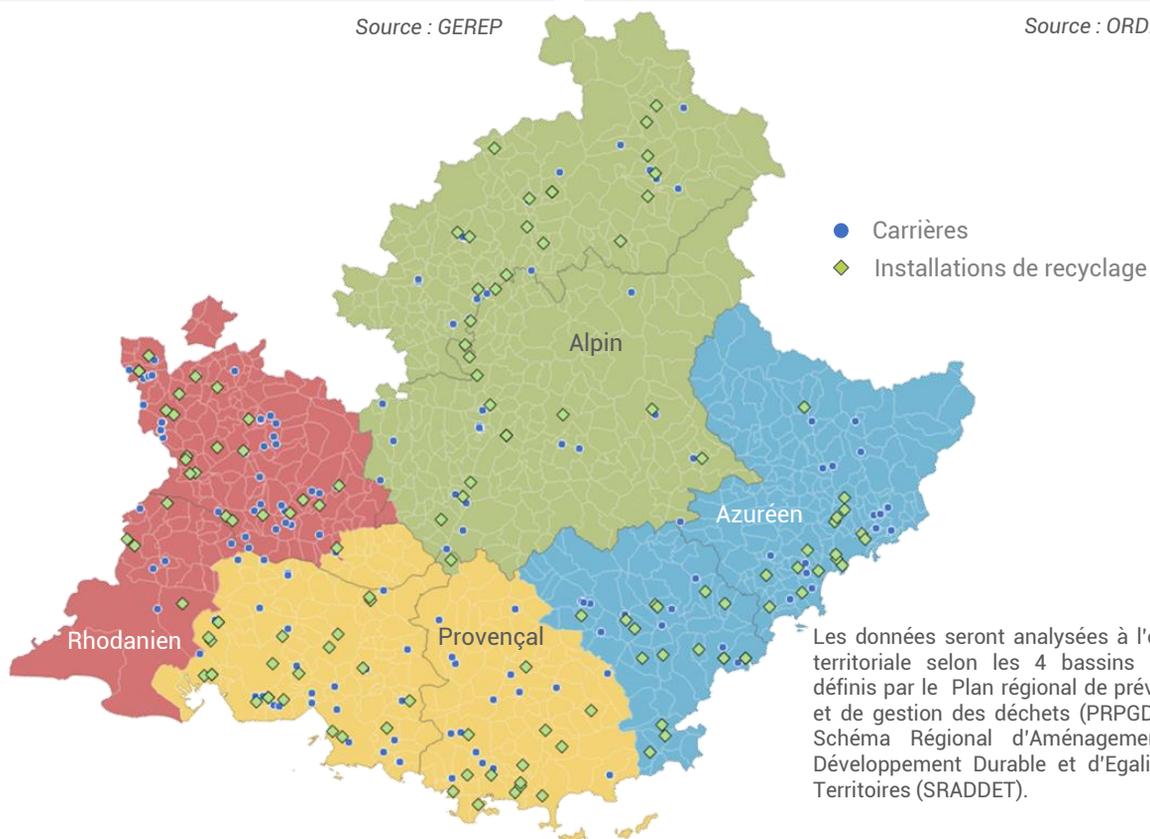
De nombreuses installations réparties sur l'ensemble du territoire régional

159 carrières produisant des matériaux primaires ont été recensées en 2020. Ces ressources minérales deviendront des matériaux de construction, des minéraux pour l'industrie ou des roches ornementales et de construction

Source : GEREP

174 installations de recyclage des déchets du BTP (déchetteries, plateformes de tri et de recyclage, centrale d'enrobés...) produisant des matériaux secondaires ont été recensées en 2020

Source : ORDEEC



Référence

Lors de l'élaboration du Schéma Régional des Carrieres, 161 carrières actives en 2015 ont été recensées dans la région.

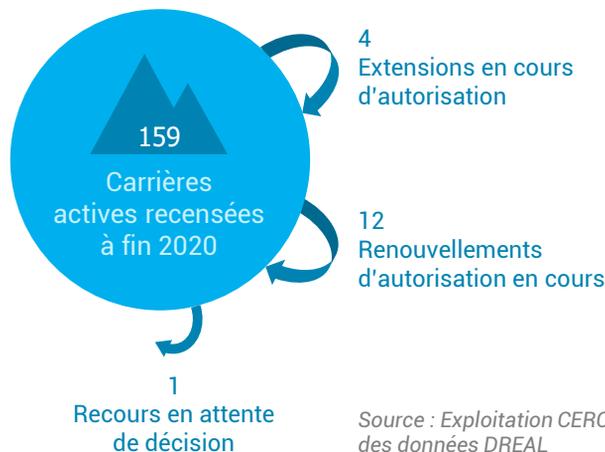
Suivi de la vie récente des carrières

Les carrières de la région constituent un ensemble en perpétuelle évolution, du fait notamment des durées limitées d'autorisation accordées à chaque exploitation.

Parmi les 159 carrières recensées à fin 2020 et actuellement autorisées :

- 4 font l'objet d'une demande d'extension de leur autorisation d'exploitation,
- 12 arrivent à terme de leur autorisation et ont demandé un renouvellement,
- 1 fait l'objet d'un contentieux.

Par ailleurs, on comptabilise dans la région 2 sites en fin d'exploitation (c'est-à-dire sortis de la police ICPE, la procédure de cessation d'activité ayant été menée jusqu'à son terme) tandis que 3 sites ont commencé leur exploitation en 2020 (un site créé et deux sites dont la mise en exploitation a été différée suite à des contentieux désormais purgés).



Source : Exploitation CERC des données DREAL

La production par les carrières autorisées en 2020

Les autorisations d'exploitation délivrées aux carrières actuellement actives contiennent toutes une échéance de 30 ans maximum soit au plus tard en 2050. Elles contiennent également pour certaines une production moyenne autorisée. Cela représente, pour l'ensemble des carrières autorisées, une capacité d'extraction de ressources minérales primaires de 41,3 millions de tonnes par an (bien supérieure à la production effective des carrières en 2020).

Au fil des années et des échéances d'autorisation cette quantité d'extraction autorisée va diminuer, de -37% à l'horizon 2030 et -68% à l'horizon 2040 (scenario sans renouvellement des autorisations).

Un enjeu important pour l'Etat va être de gérer ces autorisations (en renouvelant, en autorisant des extensions et de nouvelles carrières), pour répondre suffisamment au besoin de ressources minérales primaires.

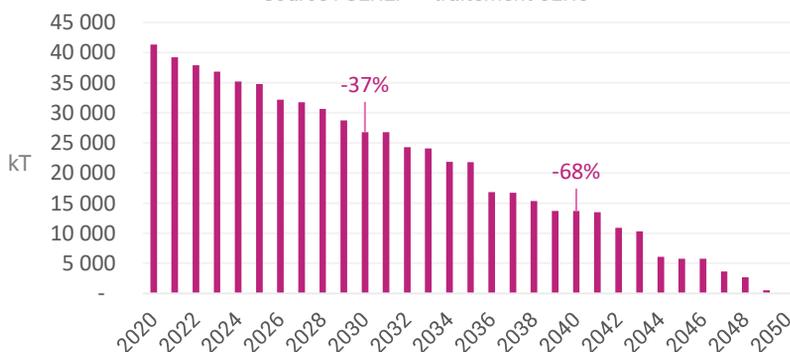
Par ailleurs, les ressources minérales secondaires, issues du recyclage des matériaux du BTP notamment, peuvent également couvrir une partie du besoin en ressources minérales.

41 328 kT / an

Production moyenne autorisée par an pour l'ensemble des carrières recensées en 2020

Production de ressources minérales moyenne autorisée par an en considérant les autorisations actuellement délivrées

Source : GEREP – traitement CERC



L'ensemble des informations publiques sur les carrières sont disponibles sur : <https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees#/>

QUELLE PRODUCTION DE RESSOURCES MINÉRALES PRIMAIRES ET SECONDAIRES POUR QUELS USAGES ?

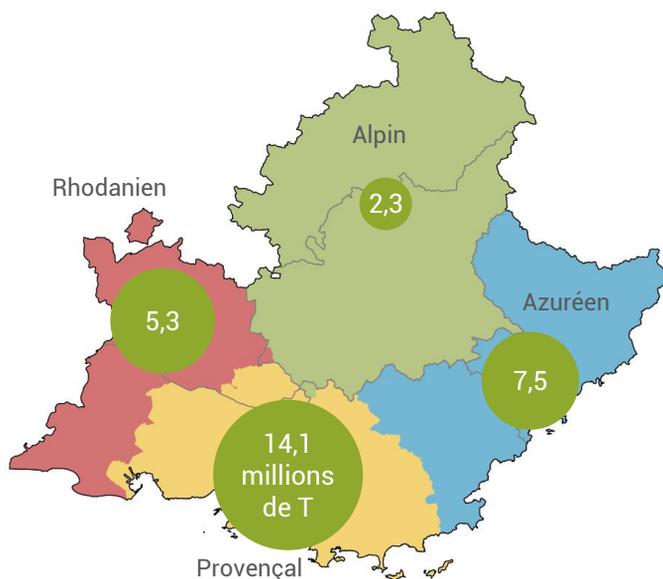


25,8 millions de Tonnes de ressources minérales primaires ont été extraites des carrières en 2020, tandis que près de 3,4 millions de tonnes ont été produites en recyclant des matériaux, à partir de déchets du BTP ou de résidus de mâchefers (la valorisation des sédiments de dragage, des laitiers sidérurgiques et des cendres volantes n'a pas été comptabilisée).

Plus de la moitié de ce volume de ressources minérales a été produit sur le territoire Provençal.

On distingue par la suite 3 catégories de ressources minérales selon l'usage qui est fait des matériaux produits : les matériaux de construction, les minéraux pour l'industrie et les roches ornementales et de construction.

Répartition de la production de ressources minérales par système



Matériaux de construction

92% de la production régionale de ressources minérales (primaires ou secondaires), soit près de 26,8 millions de tonnes en 2020, est constituée de granulats pour la construction.

Parmi ces matériaux de construction, on recense :

- 10 357 kT** de granulats pour le BTP (sans transformation) (39%)
Il s'agit de matériaux bruts ou concassés, de ballast, ou de matériaux utilisés pour des enrochement, du drainage...
- 10 885 kT** de granulats pour bétons et mortiers hydrauliques y compris BPE (41%)
Ces granulats alimentent les unités de fabrication de produits transformés pour la filière construction, en particulier les Bétons Prêts à l'Emploi.
- 2 519 kT** de matériaux pour l'industrie des produits de construction : IPC (9%)
Ces ressources minérales seront transformées par l'industrie en tuiles, briques, ciment, plâtre et liants hydrauliques.
- 2 053 kT** de granulats pour couches de roulement (8%)
Ces granulats sont utilisés principalement sur les chantiers routiers pour produire les enrobés très résistants de la couche supérieure de la route.
- et **1 029 kT** de granulats dont l'usage n'est pas renseigné (4%)



113 carrières actives en 2020
174 installations de recyclage actives en 2020

QUELLE PRODUCTION DE RESSOURCES MINÉRALES PRIMAIRES ET SECONDAIRES POUR QUELS USAGES ?

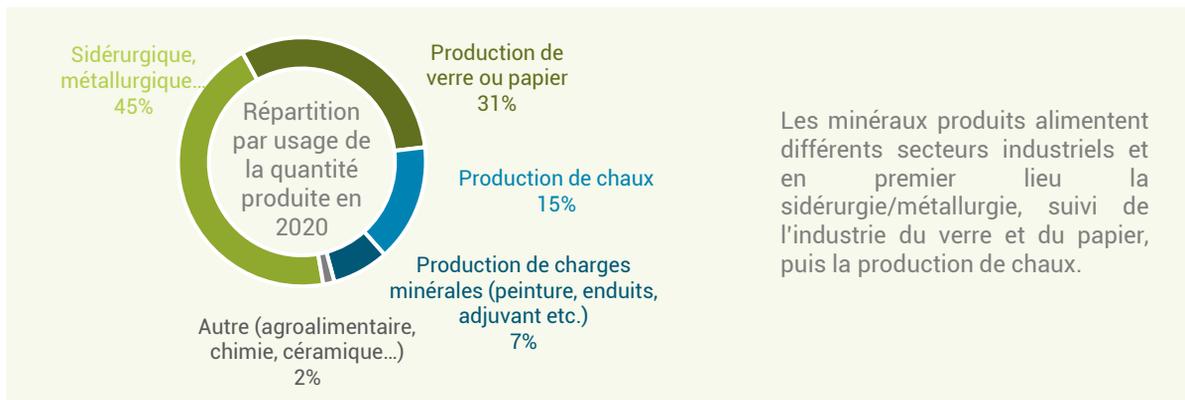
Minéraux pour l'industrie

8% des ressources minérales primaires extraites des carrières de la région, soit près de 2 282 kT en 2020, est destiné à l'industrie. Seulement 13 carrières de la région produisent des minéraux pour l'industrie.

2 282 kT

Production enregistrée en 2020

13 carrières actives en 2020



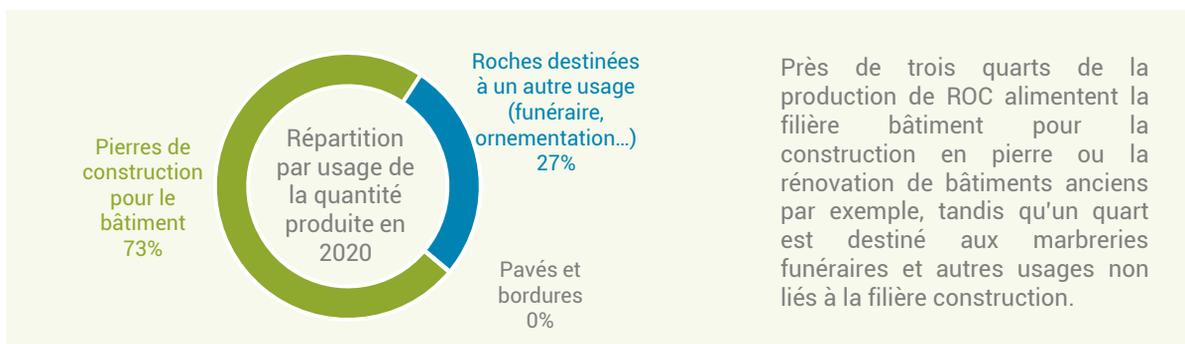
Roches ornementales et de construction

0,13% seulement de la production régionale de ressources minérales est destinée aux roches ornementales et de construction. 27 carrières ont une activité ROC mais avec une production très limitée et fluctuante suivant les années.

39 kT

Production enregistrée en 2020

27 carrières actives en 2020



Contexte économique de la filière construction

L'activité de la filière construction a marqué le pas en 2020, dans le contexte de crise sanitaire, enregistrant une forte baisse d'activité par rapport à l'année précédente, que ce soit dans les travaux publics ou la construction neuve de bâtiments. La baisse de la production de ressources minérales en 2020 est donc liée à cette chute de la demande en matériaux par la filière construction.

Chiffre d'affaire et évolution annuelle de l'activité Travaux Publics dans la région (en M€ - Source : FNTP)



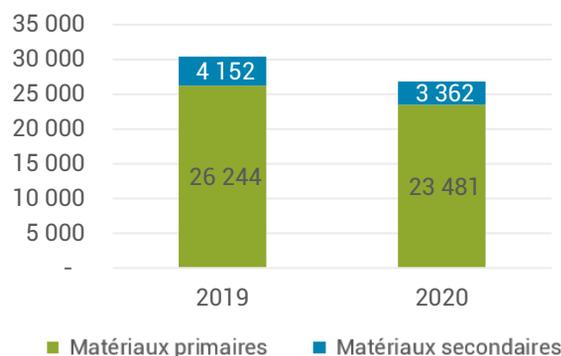
Chiffre d'affaire et évolution annuelle de l'activité Bâtiment neuf dans la région (en M€ - Source : Estimation Réseau des CERC)



Cette baisse de l'activité en 2020 intervient après une année 2019 historiquement haute. L'activité repart en 2021 à un niveau assez haut également (+7,5% dans les TP, +15% dans le Bâtiment neuf), mais sans rattraper l'activité perdue en 2020.

La production de matériaux de construction

Production régionale annuelle (Source : GEREP et ORDEEC - Unité : kT)



-12%
Evolution de la production 2020 / 2019

13%
Part des ressources secondaires dans le volume produit en 2020

La production de l'ensemble des ressources minérales destinées à devenir des matériaux de construction s'élevait à 30 400 kT en 2019, avant de chuter de 12% en 2020 (-11 % pour les matériaux primaires et -19% pour les matériaux issus du recyclage). La part des ressources secondaires reste stable et représente 13% de la production totale de matériaux (14% en 2019), mais ne permet pas encore d'atteindre l'objectif fixé par la SRC (voir ci-dessous).



Le Schéma Régional des Carrières (en cours de consultation) fixe l'objectif suivant : la part des ressources secondaires doit atteindre **22%** de la production régionale de matériaux de construction à l'horizon 2032.

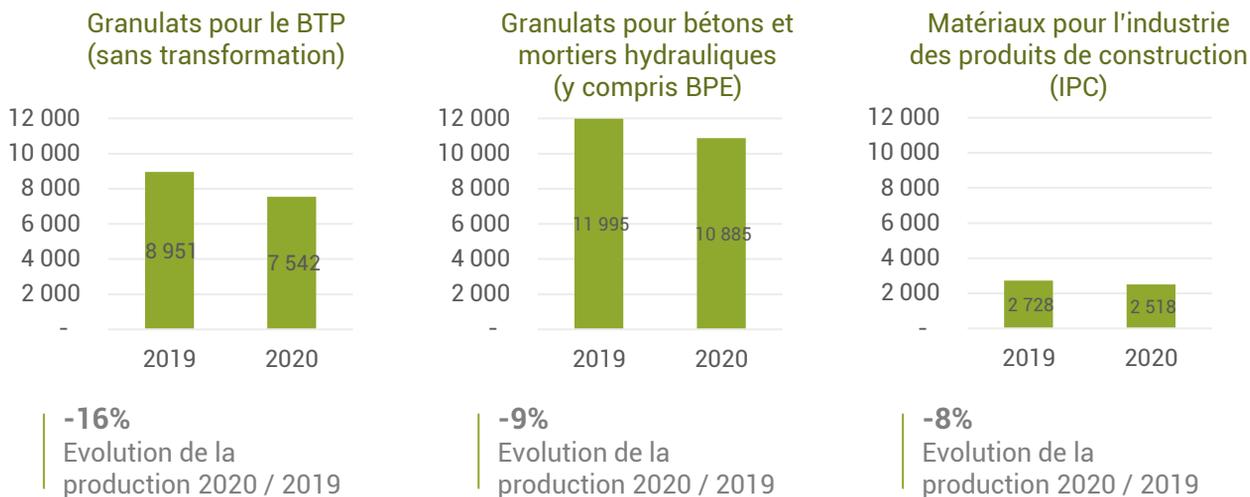


A noter : les quantités considérées ci-dessus n'intègrent les tonnages de déchets qui sortent des radars et qui ne sont actuellement pas recyclés. Cela représentait 1990 kT de déchets en 2015 selon une estimation figurant dans le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) : 1 790 kT de déchets inertes du BTP évacués et stockés illégalement et 200 kT de déchets non tracé (dont une partie se retrouve en dépôts sauvage). Ces quantités de déchets constitue un gisement potentiellement recyclage.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION : Les Granulats recyclés peinent à se substituer aux granulats primaires

➤ Zoom sur les Matériaux de construction (hors granulats pour couches de roulement)

Production régionale annuelle de matériaux primaires (Source : GEREP – Unité : kT) ■ Matériaux primaires



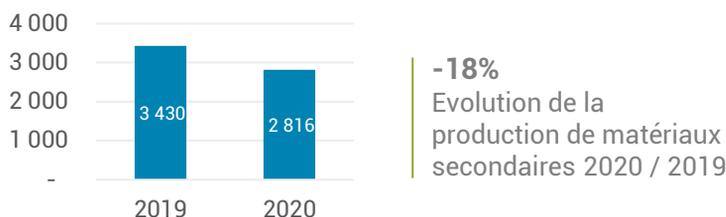
La production des matériaux de construction est marquée en 2020 par une baisse, quel que soit l'usage de ces matériaux. Pour l'ensemble de ces 3 usages, la production primaire s'élève à 20 945 kT en 2020, en baisse de -12% par rapport à 2019.

En ce qui concerne les ressources minérales issues du recyclage, les données disponibles ne permettent pas de connaître précisément les usages auxquels sont destinés les matériaux.

Les granulats recyclés à partir de déchets du BTP ou de résidus de mâchefers s'élèvent à 2 816 kT en 2020, en baisse de -18% par rapport à 2019. Cette baisse est plus importante que celle enregistrée par la production de ressources primaires.

Granulats (hors granulats pour couches de roulement)

Production régionale annuelle de matériaux secondaires (Source : ORDEEC – Unité : kT) ■ Matériaux secondaires



Au total, ce sont 23 760 kT de granulats primaires et secondaires destinés aux matériaux de construction (hors couches de roulement) qui ont été produits en 2020 (contre 27 100 kT en 2019).

Parmi cette production de granulats, 12% sont issus du recyclage. Ce recyclage est réalisé à partir :

- de déchets du BTP, 130 des 174 installations de recyclages à travers la région déclarent valoriser des déchets du BTP pour produire ces granulats.
- de mâchefers traités par 4 installations de maturation et d'élaboration (IME) pour valoriser ces résidus d'incinération industrielle.

Toutefois cette proportion est sous-estimée, car la valorisation des sédiments de dragage, des laitiers sidérurgiques et des cendres volantes n'est pas intégrée dans cette première publication.

12%
Part des ressources secondaires dans le volume produit en 2020 (13% en 2019)

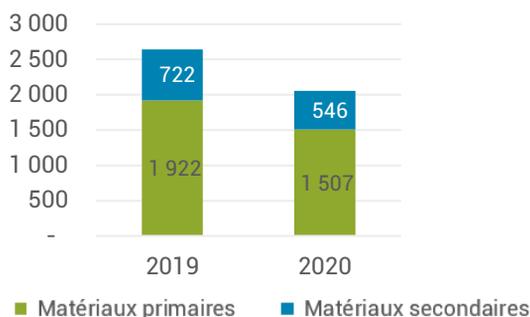
Référence

Il a été estimé dans le **Schéma Régional des Carrières** que la production de granulats pour matériaux de construction (hors enrobés) s'élevait en 2015 à 25 600 kT dans la région dont 14% de ressources issues du recyclage (déchets du BTP, mâchefers, mais également sédiments de dragage, laitiers sidérurgiques et cendres volantes).

MATERIAUX DE CONSTRUCTION : Plus d'un quart de la production d'enrobés issue du recyclage, une tendance à la hausse par rapport à la situation en 2015

➤ Zoom sur Granulats pour couches de roulement

Production régionale annuelle
(Source : GEREP et ORDEEC – Unité : kT)



-22%
Evolution de la production
2020 / 2019

27%
Part des ressources secondaires
dans le volume produit en 2020

La production de granulats pour les couches de roulement a marqué une forte chute en 2020, enregistrant -22% par rapport à 2019. Cette baisse concerne dans les mêmes proportions la production de ressources primaires que le recyclage des enrobés.

9 carrières seulement déclarent produire ces granulats traités aux liants dans la région. Par ailleurs, 28 centrales ont recyclé des enrobés en 2020.

La part de recyclage dans la production d'enrobés pour couches de roulement s'élève à 27% en 2020, comme en 2019.

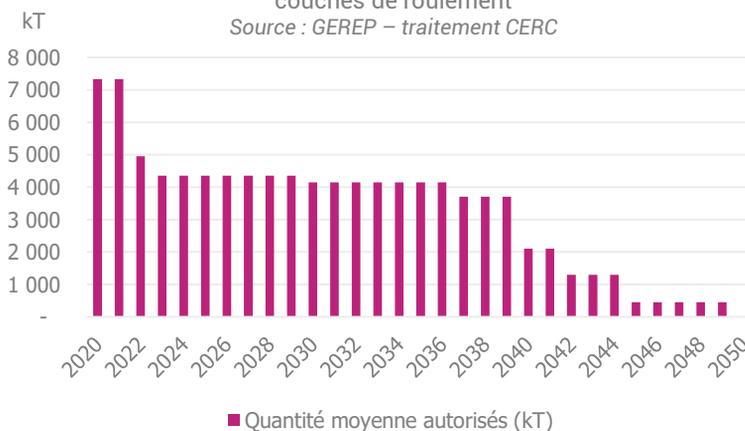
Il a été estimé dans le **Schéma Régional des Carrières** que la production de granulats pour couche de roulement (enrobés) s'élevait en 2015 à 2 400 kT dans la région dont 21% de ressources issues du recyclage en centrale d'enrobés.

Très peu de carrières produisent des granulats pour couches de roulement

Seulement 9 carrières dans la région ont déclaré avoir produit des granulats pour couches de roulement en 2019 et 2020. Par conséquent, les autorisations d'exploitation de ces carrières sont stratégiques pour la production de cette ressource minérale à enjeu. En effet à partir de 2022 et 2023 certaines carrières arrivent à l'échéance de leurs autorisations actuelles, ce qui pourrait réduire la quantité produite de granulats pour couches de roulement.

Production de ressources minérales moyenne autorisée par an des 9 carrières produisant actuellement des granulats pour couches de roulement

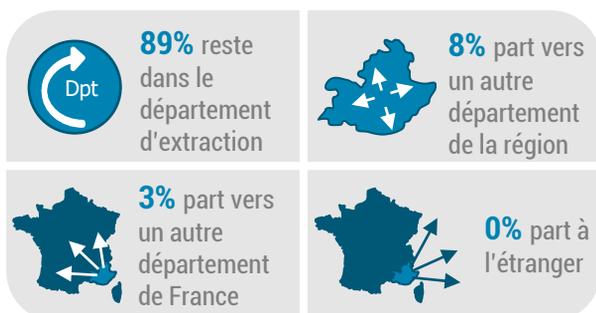
Source : GEREP – traitement CERC



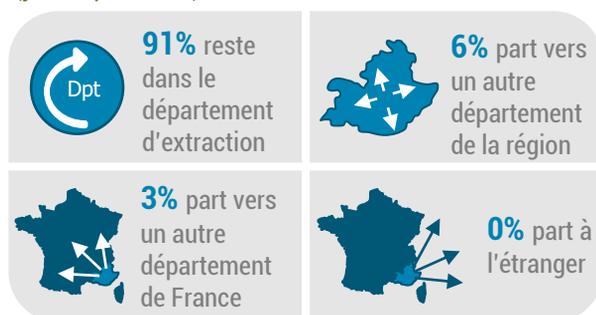
Les quantités moyennes autorisées couvrent l'ensemble des ressources minérales produites par ces carrières quel que soit l'usage. Les granulats pour couches de roulement représentent en moyenne 27% de la quantité produite par ces carrières en 2020.

Destination des matériaux de construction produits dans la région (primaires uniquement)

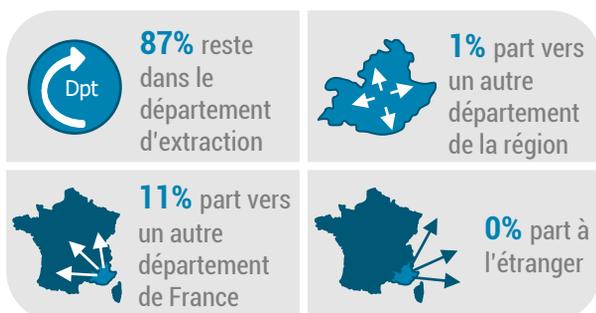
Granulats pour le BTP (sans transformation)



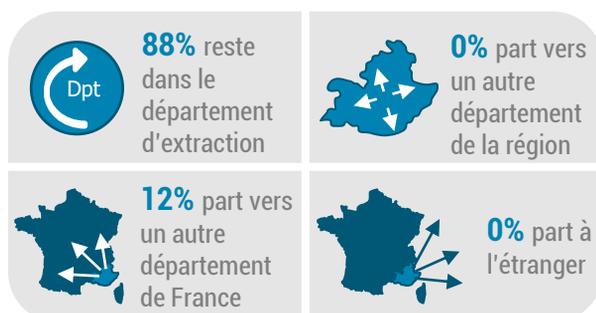
Granulats pour bétons et mortiers hydrauliques (y compris BPE)



Matériaux pour l'industrie des produits de construction



Granulats pour la viabilité (couches de roulement)



Parmi les informations renseignées par les gestionnaires de carrières dans leur déclaration annuelle obligatoire (GEREP) figure les départements de destination de leur production.

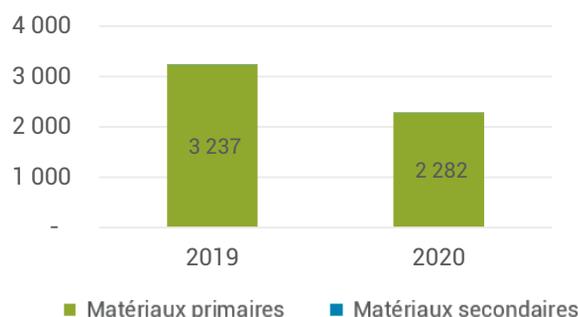
On remarque ainsi que les granulats destinés à la construction voyagent peu à la sortie de la carrière. Près de 90% du tonnage de granulats est livré dans le département d'extraction, quel que soit l'usage. Lorsque la production est livrée hors département, il s'agit le plus souvent de départements et régions limitrophes. Aucune carrière n'a déclaré une production de granulats à destination de l'étranger.

Contexte économique du secteur industriel

Le secteur industriel dans toute sa diversité est également consommateur de minéraux produits dans la région, qu'il s'agisse de l'industrie de la chaux, de l'industrie du verre, de la papeterie, de la sidérurgie, de la pharmaceutique... Il est difficile de connaître la tendance conjoncturelle de ce secteur appelé minéraux pour l'industrie, mais il a été marqué par un ralentissement de l'activité comme l'ensemble de l'économie française en 2020 avant de repartir à la hausse en 2021.

La production de minéraux pour l'industrie

Production régionale annuelle
(Source : GEREP et ORDEEC – Unité : kT)



-30%
Evolution de la production
2020 / 2019

0,1%
Part des ressources secondaires
dans le volume produit en 2020

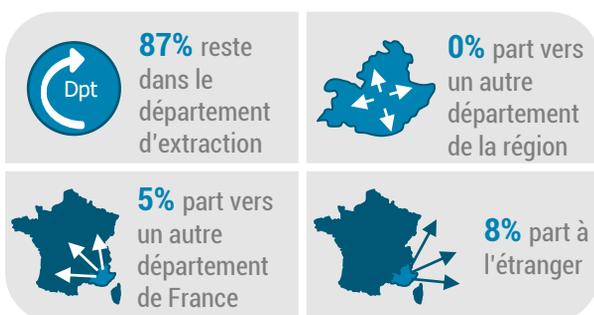
Parmi les différents usages des ressources minérales, les minéraux pour l'industrie enregistrent la chute la plus prononcée en 2020 (-30%). 2 282 kT de ressources minérales destinées à l'industrie ont été produites par 13 carrières de la région en 2020, ainsi que 3 kT issues du recyclage du verre.

Toutefois, cette production n'intègre pas le recyclage des laitiers sidérurgiques dont une partie alimente l'industrie.

Il a été estimé dans le **Schéma Régional des Carrières** que la production de minéraux pour l'industrie s'élevait en 2015 à 4200 kT dans la région dont 7% de ressources issues du recyclage (provenant notamment du recyclage d'une partie des laitiers sidérurgiques et du verre).

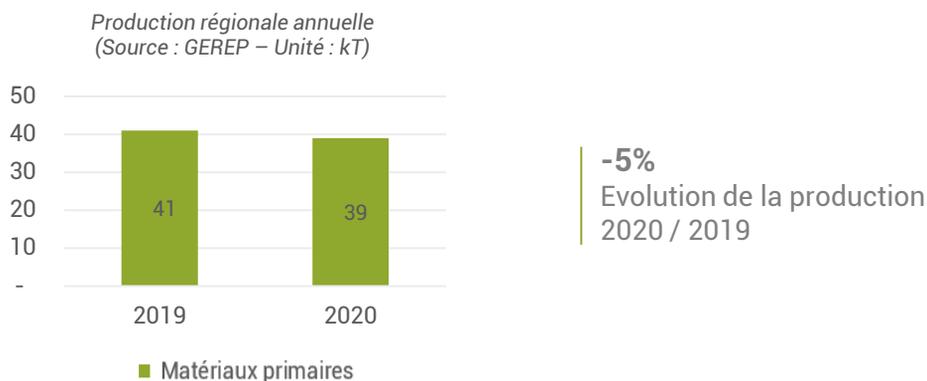
Destination des minéraux pour l'industrie produits dans la région

Source : GEREP



L'analyse de la destination de ces minéraux montre que ces minéraux sont majoritairement transformés par l'industrie dans le même département que l'extraction. Toutefois, 8% des minéraux, sans doute à forte valeur ajoutée, sont exportés pour être transformés à l'étranger.

La production de roches ornementales et de construction

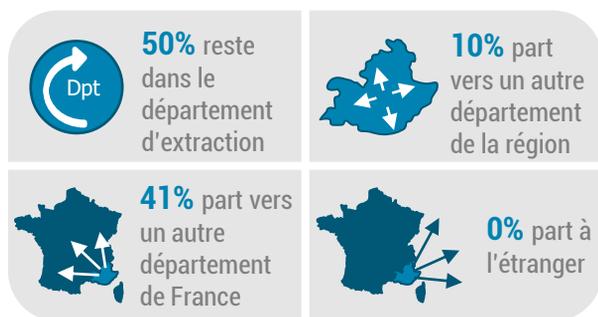


Les roches ornementales et de construction représentent une production relativement faible, autour de 40kT par an. Cette production repose en 2020 sur 27 carrières à travers la région, chacune ayant une production très limitée. Plusieurs carrières ont confirmé avoir une production de ROC très ralentie ou l'arrêt depuis quelques années.

Référence

Il a été estimé dans le **Schéma Régional des Carrières** que la production de roches ornementales et de construction s'élevait en 2015 à 256 kT dans la région et se composait uniquement de ressources primaires.

Destination des roches ornementales et de construction produites dans la région Source : GEREP

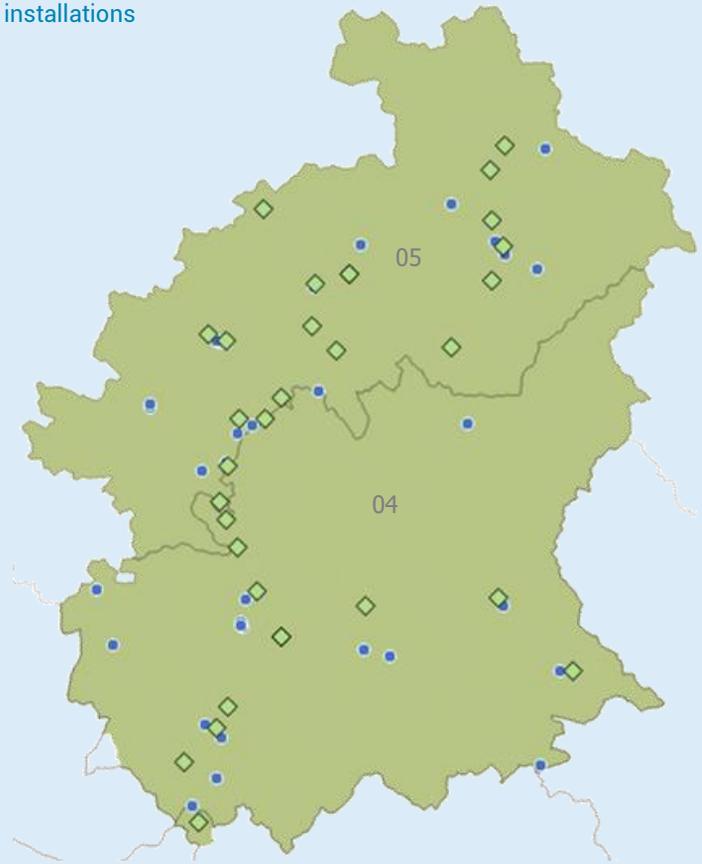


Seulement la moitié de la production de roches ornementales et de construction est livrée dans le département d'extraction. Ces roches ont un périmètre de diffusion plus large que les autres ressources minérales puisque 41% de la quantité produite est destinée à une autre région française.

Nombres d'installations

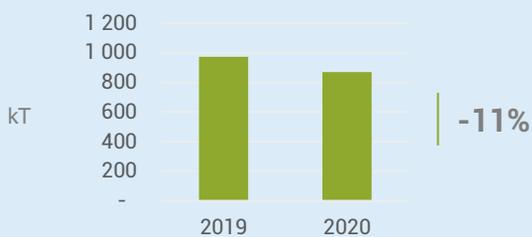


Localisation des installations



Les matériaux de construction à enjeu local

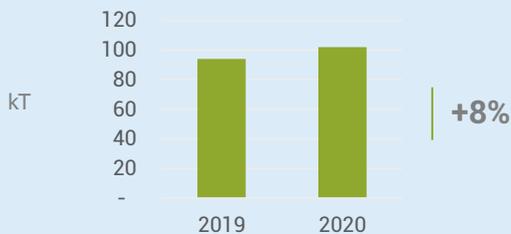
Granulats pour le BTP (sans transformation)



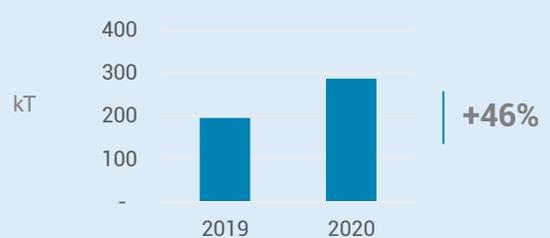
Granulats pour bétons et mortiers yc BPE



Matériaux pour l'industrie des produits de construction



Granulats recyclés (hors enrobés)



15%

Part de ressources secondaires dans le volume de matériaux de construction à enjeu local produit en 2020 (10% en 2019)

Nombres d'installations

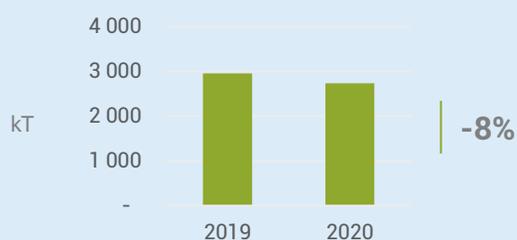


Localisation des installations

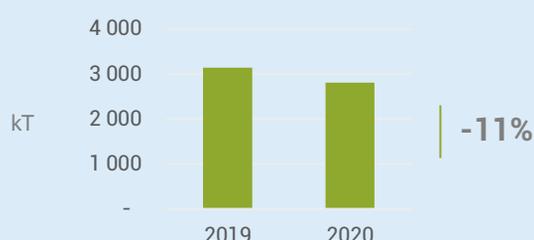


Les matériaux de construction à enjeu local

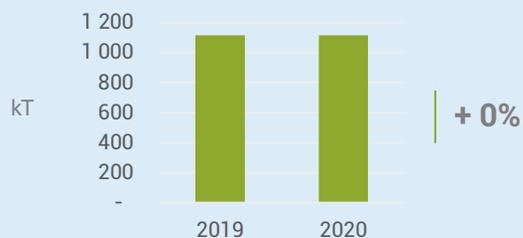
Granulats pour le BTP (sans transformation)



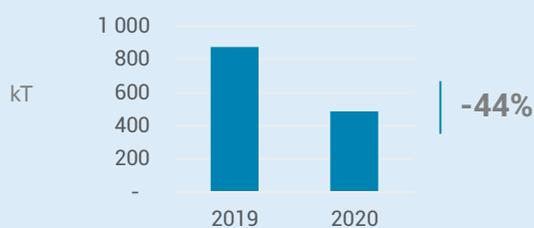
Granulats pour bétons et mortiers yc BPE



Matériaux pour l'industrie des produits de construction



Granulats recyclés (hors enrobés)



7%

Part de ressources secondaires dans le volume de matériaux de construction à enjeu local produit en 2020 (12% en 2019)

Nombres d'installations

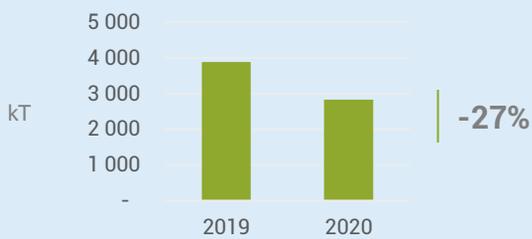


Localisation des installations



Les matériaux de construction à enjeu local

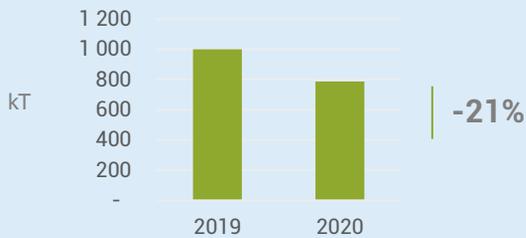
Granulats pour le BTP (sans transformation)



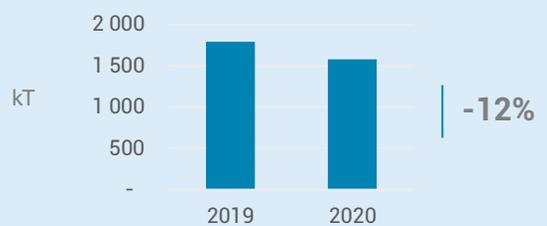
Granulats pour bétons et mortiers yc BPE



Matériaux pour l'industrie des produits de construction



Granulats recyclés (hors enrobés)



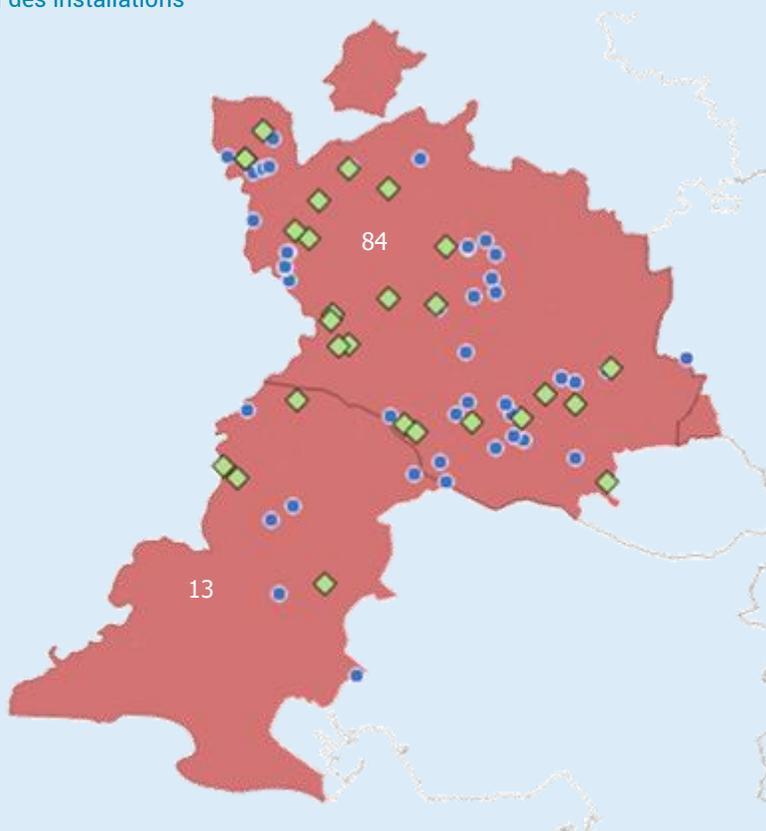
14%

Part de ressources secondaires dans le volume de matériaux de construction à enjeu local produit en 2020 (comme en 2019)

Nombres d'installations



Localisation des installations

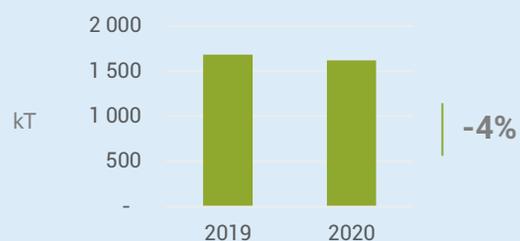


Les matériaux de construction à enjeu local

Granulats pour le BTP (sans transformation)



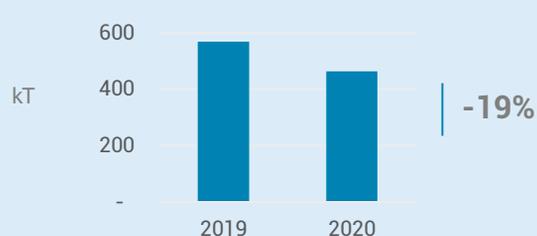
Granulats pour bétons et mortiers yc BPE



Matériaux pour l'industrie des produits de construction



Granulats recyclés (hors enrobés)



13%

Part de ressources secondaires dans le volume de matériaux de construction à enjeu local produit en 2020 (15% en 2019)

Classification par usage des ressources minérales

Source : Schéma Régional des Carrières Provence-Alpes-Côte d'Azur

Classe d'usage primaire/ Classe d'usage après recyclage		Sous-classe d'usage/ sous-classe d'usage après recyclage	Sous-classe d'usage niveau 1		
1. Matériaux pour construction et travaux publics (MC) / 1. Matériaux pour construction et travaux publics	1.1 BTP ⁵ (sans transformation) / 1.1 Matériaux recyclés pour BTP (sans transformation)	Granulats pour la viabilité / Matériaux recyclés pour la viabilité	Matériaux concassés Matériaux bruts Ballast	Granulats pour le BTP (sans transformation)	
		Enrochement, blocage, drainage, défense contre l'érosion			
	1.2 Industries transformatrices des matériaux de construction / 1.2 Industries transformatrices des matériaux de construction	Granulats pour béton et mortiers hydrauliques y compris BPE ⁶ / Matériaux recyclés pour bétons et mortiers hydrauliques y compris BPE et préfabriqués	Matériaux élaborés pour un usage dans le BPE / Matériaux recyclés suffisamment élaborés pour un usage dans le BPE	Matériaux recyclés suffisamment élaborés pour un usage dans la préfabrication	Granulats pour béton et mortiers hydrauliques y.c. BPE
			Matériaux traités aux liants hydrocarbonés		
		Granulats pour la viabilité (CdR) / Matériaux recyclés pour la viabilité	Matériaux traités aux liants hydrocarbonés	Couches de roulement	
		Industrie des produits de construction (tuiles et briques, chaux, ciment, plâtre et liants hydrauliques) (MC pour IPC) Autres usages des granulats / autres usages des produits recyclés		IPC	
Roches ornementales et de construction (ROC) / Roches réutilisées à des fins ornementales ou de construction	Pierres de construction pour le bâtiment / Dallages en pierre – revêtement pour façade		Roches Ornementales et de construction		
	Pavés et bordures				
	Produits funéraires, articles d'ornementation / Autre usage des roches ornementales ou de construction				
Minéraux pour l'industrie (MI) / Roches et minéraux recyclés pour l'industrie	Industrie des charges minérales (peinture, enduits, caoutchouc) et pour forage (adjuvant aux boues) Industrie sidérurgique, métallurgique, électrométallurgie, fonderie et des produits réfractaires Industrie de la céramique Industrie du verre ou du papier Industrie des produits abrasifs ou de broyage Industrie des produits d'absorption ou de filtration Industrie chimique ou pharmaceutique Industrie agroalimentaire Autre usage industriel		Minéraux pour l'industrie		
	Produits crus à destination de l'Agriculture				

METHODOLOGIE

Les données de production de ressources minérales proviennent principalement de 2 sources :

GEREP

Depuis 2018, les exploitants de carrières (visées par la rubrique 2510-1) doivent déclarer annuellement dans cet outil, mis en place par l'Etat, certaines données de production et environnementales.



L'ORDE&EC

L'observatoire régional réalise chaque année des enquêtes auprès des installations recevant des déchets du BTP, des centrales d'enrobés, des installations de maturation des mâchefers. Elles visent à caractériser et quantifier les flux recyclés.

En complément

la CERC a interrogé par téléphone 18 carrières pour compléter et affiner les données disponibles sur la production de ressources minérales

Cette publication a vocation à être mise à jour annuellement lorsque les résultats des enquêtes GEREPE et de l'ORDE&EC seront disponibles, et être complétée avec les données des autres productions de ressources minérales secondaires (laitiers sidérurgiques et sédiments de dragage).

LA CERC ET SES PARTENAIRES

La Cellule Économique Régionale de la Construction de Provence-Alpes-Côte d'Azur, créée en 1974, est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Sa mission principale est la concertation entre l'administration et les professionnels du secteur. Cette concertation permet de rapprocher les professionnels, les élus et l'administration, d'éclairer les stratégies et les décisions économiques, d'anticiper le développement de l'activité, des marchés et de l'emploi. Pour mener à bien cette mission, la CERC PACA entreprend des enquêtes et études économiques, certaines permanentes (suivi de la structure et de la conjoncture du secteur Bâtiment Travaux Publics, prévisions d'activité, projets de travaux, compte de production ...) et d'autres ponctuelles. Ces travaux sont basés sur l'observation et l'analyse structurelle et prévisionnelle de toutes les composantes de la filière construction (marché, emploi, formation, matériaux ...).

Ses adhérents



Les partenaires de cette publication

Au-delà des adhérents de la CERC, des experts des ressources minérales et des représentants professionnels ont été mobilisés :

CEREMA, BRGM, SNIP, Up'Chaux, ATILH, SFIC, FFTB, MI-F